

Modèle 2024-2025	
Composante :	UFR SIMONE VEIL SAFT
Adopté par le conseil de composante le :	11-07-2024
Adopté par la CFVU en date du :	17/09/2024
Régime d'inscription :	

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2024/2025
3ème
Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
Intitulé du parcours type (si existant) :



Dispositions particulières :																							
Selon le decret N°2021-1156 du 7/09/2021 relatif à l'accès au troisième cycle des études de médecine et l'arrêté modificatif "organisation du 2ème cycle des études médicales" publié le 21/12/2022																							
L'alternance enseignement/stage est 1 semaine/1 semaine																							
Réforme du 2nd cycle des études de santé : Validation de 120 ECTS sur 3 années :																							
L'étudiant inscrit, suit les modalités de validation des ECTS suivantes : 50 ECTS en DFASM 1 + 50 ECTS en DFASM 2 + 20 ECTS en DFASM 3																							
V Validation de l'enseignement théorique																							
Pour valider l'enseignement théorique de l'UE One Health, l'étudiant devra assister à 2 des 4 conférences organisées.																							
Pour l'UE SSH, l'étudiant choisira un cours parmi les huit proposés. Chaque cours sera limité à 25 étudiants et comportera 3 séances de 3h chacune. La présence sera obligatoire à ces séances et un travail individuel demandé																							
Pour l'UE Ethique, l'étudiant choisira une séance de 3h parmi les 10 séances proposées. Chaque cours sera limité à 25 étudiants et comportera 3 séances de 3h chacune. La présence sera obligatoire à ces séances et un travail de groupe demandé																							
Pour l'UE Simulation, l'étudiant choisira une séance de 3h parmi les 15 choix de spécialités proposés (chaque choix de spécialité devra être différent par semestre) La présence sera obligatoire à ces séances et une participation et une pratique évaluées																							
V Validation des stages																							
L'étudiant doit effectuer et valider 4 stages durant son année dont l'organisation et le fonctionnement des stages se trouvent dans le document "règlement des stages".																							
Résultat : stage validé ou invalidé.																							
En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau douze mois de stage, comprenant les stages obligatoires dont la validation n'a pas été obtenue. Les autres stages sont choisis parmi la liste globale des terrains de stage de l'UFR en excluant les services où il ne peut y avoir qu'un étudiant à raison d'un poste par terrain de stage.																							
Dans cette liste les étudiants SAEPH en surnombre choisissent prioritairement leur stage en fonction de leur niveau, puis les auditeurs, puis les doublants en fonction de leur niveau.																							
V Validation des ECOS: Examen des compétences à objectifs structurés																							
20% en DFASM1, 30% en DFASM2 et 50% en DFASM3																							
V Compensation																							
- Il n'y a pas de compensation entre les différentes UE théoriques.																							
- Il n'y a pas de compensation entre les UE théoriques et les stages.																							
- Il n'y a pas de compensation entre les semestres.																							
V Examens et délibérations																							
Les périodes d'exams et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté à la CFVU.																							
V Modalités de la 2e session :																							
- Pour les étudiants qui n'ont pas validé la totalité des UE d'un semestre, est organisée une 2e session d'examen en juillet : l'étudiant doit passer toutes les UE où il n'a pas obtenu la moyenne (10/20).																							
- Les notes obtenues aux épreuves de contrôle continu sont conservées pour le calcul de la note finale de la 2e session : la note obtenue en 2e session se substitue à celle obtenue à l'examen terminal écrit.																							
- Pour les étudiants exposés à un redoublement : leurs évaluations qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle lecture par le responsable de l'examen pendant la délibération de 2e session.																							
- Pour être déclaré admis après la 2e session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne (10/20) dans chaque UE																							
V Résultats																							
A l'issue de la 1e ou de la 2e session l'étudiant est déclaré :																							
- Soit admis à passer à l'année suivante si il a validé la totalité des stages, les UE d'enseignement théorique de chaque semestre de M3																							
- Soit ajourné si plus de 6 ECTS d'enseignement théorique et/ou un stage n'ont pas été validés durant l'année.																							
L'étudiant redoublant conserve les UE validées (enseignement théorique)																							
Durant l'année de redoublement l'étudiant doit valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2e session																							
V Divers																							
Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de 6 inscriptions au cours de son DFASM (excepté dérogation exceptionnelle accordée par le doyen de l'UFR sur avis de la commission pédagogique).																							

							Volumes horaires									Modalités de contrôle des connaissances									
							Présentiel				Distanciel					1ère session					2nde chance				
																Type de contrôle					Type de contrôle				
																Contrôle continu		Examen terminal		Autres		2nd session		Autres	
code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	
	S5-S6	BCC - Santé Humanité et Société					8	18	0	26	0	26	6												
	S5-S6	One Health	On e Health	Obligatoire	Christian HERVE / Corto STOEKLE		4	0	0	4	0	4	1		100	PRESENCIEL					100	PRESENCIEL			
	S5	Sciences Humaines et Sociales	Humanities and Social Sciences	Obligatoire	Marta SPRANZI		0	9	0	9	0	9	2		100	PRESENCIEL + TRAVAIL DE GROUPE					100	PRESENCIEL			
	S6	Ethique	Ethic	Obligatoire	Marta SPRANZI		0	9	0	9	0	9	2		100	TRAVAIL DE GROUPE					100	PRESENCIEL			
	S5-S6	Univers-Cité	Univers-Cité	Obligatoire	Philippe CHARLIER		4	0	0	4	0	4	1		100	PRESENCIEL					100	PRESENCIEL			
	S5-S6	BCC - Simulation et clinique					16	0	0	16	0	16	14												
	S5-S6	Simulation	Simulation	Obligatoire	Valéria MARTINEZ		16	0	0	16	0	16	4		100	RESENC + PRATIQUE					100	RESENC + PRATIQUE			
STAGE	S5-S6	Stages & Gardes	Internships & Guards	Obligatoire	Antoine LEOTARD								10		100	PRATIQUE					100	PRATIQUE			
	S6	ECOS	Objective and Structured Clinical Examinations	Obligatoire	Laure CAZABAT Salim TRAD								0				100	PRATIQUE			100	PRATIQUE			
	S1 et S2	BCC - Construire et valoriser son parcours personnalisé																							
	S5-S6	Anglais	English	UE facultative	Caroline BENEDETTO		0	8	0	8	0	8	3		100	PRATIQUE					100	PRATIQUE			
	S5-S6	Tutorat de Propédeutique *	Propaedeutic Tutoring	UE facultative	Thomas HANSLIK/ Jean Emmanuel KAHN		15	0	0	15	0	30	3		100	PRATIQUE					100	PRATIQUE			
	S5-S6	Jeux de rôle *	Role Games	UE facultative	Thomas HANSLIK/ Jean Emmanuel KAHN		15	0	0	15	0	30	3		100	PRATIQUE					100	PRATIQUE			
	S5-S6	Tutorat d'ECOS *	ECOS Tutoring	UE facultative	Salim TRAD		5	5	0	10	0	10	3		100	PRATIQUE					100	PRATIQUE			
	S5-S6	Prévention / promotion de la santé *	Prevention/health promotion	UE facultative	Marie HERR/ Sylvain GAUTHIER		22	2	0	24	0	24	3												
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre	S5-S6	Engagement et vie associative		UE facultative	Sébastien FLOQUET	X	8	0	0	8	6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			100	oral			
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6	S5-S6	Théorie et pratique des activités physiques et sportives		UE facultative	Emmanuel VILLARET		0	18	0	18	0	18	3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)			
Semestre 1 : PARTS1S1Semest	S5-S6	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE facultative	(arts plastiques)Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art)(média-radio)Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art)(média-radio)Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art)(média-radio)Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art)								3			100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média radio)
Total heures maquettes							24	18	0	42	0	42	20												